

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE TARENTEISE**

Réunion du 26 juillet 2024

Le vingt-six juillet deux mille vingt-quatre, à vingt-et-une heure et quatre minutes, le conseil municipal de Tarentaise s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Mireille TARDY.

Date de convocation du Conseil : le vingt juin deux mille vingt-quatre.

Nombre de conseillers en exercice : 9

**Présents** : Mesdames Mireille TARDY, Danielle RANGER, Bernadette TRANCHAND, Messieurs Mickael BLACHON, Frédéric DELOLME, Bruno JOURDAT, Christophe PONCET.

**Absents** : Pierre LETIEVANT, pouvoir à Danielle RANGER

**Secrétaire de séance** : Frédéric DELOLME

**Délibération n°5 : (2024-038)**

**Objet : Convention piscine :**

Considérant que l'accueil des classes primaires à la piscine doit faire l'objet d'une convention passée entre la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon, l'école du Sapin Géant de Tarentaise et la mairie de Tarentaise, convention qui rappelle les droits et obligations de chacune des parties ainsi que les dates et les tarifs.

Considérant les tarifs pour les écoles primaires en dehors du Haut Pays du Velay à hauteur de 2,20 € par enfant et par entrée. A savoir : 5 jours à 2 entrées par jour et par enfant.

Le conseil municipal est amené à délibérer sur la reconduction de la convention.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,  
VOTE EN FAVEUR** de la reconduction de la convention piscine avec la communauté de communes du pays de Montfaucon pour l'année scolaire 2024/2025.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme

À Tarentaise, le 26/07/2024

*Acte rendu exécutoire  
par transmission en Préfecture le 30 juillet /2024  
et affichage en mairie le même jour*

Mireille TARDY,  
Maire de Tarentaise

Frédéric DELOLME,  
Secrétaire de séance

